



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOMINATION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT ALPHA OUMAR KONARÉ COMME HAUT REPRÉSENTANT DE L'UA POUR LE SOUDAN DU SUD

Addis Abéba, le 2 juin 2015 : La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, a nommé, aujourd'hui, M. Alpha Oumar Konaré, du Mali, comme Haut Représentant de l'UA pour le Soudan du Sud. Elle lui exprime sa profonde appréciation pour avoir accepté d'assumer cette importante mission.

Cette décision de la Présidente a pour objectif de renforcer la contribution de l'UA aux efforts visant à mettre un terme au conflit qui déchire le Soudan du Sud et aux souffrances indicibles qui en découlent pour les populations civiles. Dans cet esprit, la Commission travaille également à l'opérationnalisation rapide du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'UA créé par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) lors de sa 474^{ème} réunion tenue le 5 décembre 2014, afin de renforcer le soutien de l'Afrique à la médiation conduite par l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement (IGAD). Le Comité *ad hoc*, qui comprend les chefs d'État et de Gouvernement de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, du Nigéria, du Rwanda et du Tchad, se réunira en marge du prochain Sommet de l'UA, prévu en Afrique du Sud, à la mi-juin 2015.

En procédant à cette nomination, la Présidente de la Commission est convaincue que l'expérience exceptionnelle de M. Konaré, qui fut Président de la République du Mali de 1992 à 2002, Président de la Commission de l'UA de 2003 à 2007 et Président du Groupe de haut niveau de l'UA pour l'Égypte entre 2013 et 2014, ainsi que son engagement panafricain de longue date constitueront un atout majeur dans la recherche d'une solution au conflit qui déchire le Soudan du Sud. Dans l'accomplissement de ses responsabilités, le Haut Représentant maintiendra un contact étroit avec les parties sud-soudanaises et d'autres acteurs concernés; interagira avec les dirigeants de l'IGAD, les autres acteurs africains concernés et les membres du Comité *ad hoc* de haut niveau, pour faciliter une action africaine collective et coordonnée, tendue vers la recherche d'une solution négociée; et œuvrera avec les partenaires internationaux concernés, y compris les Nations unies et d'autres acteurs internationaux, en appui aux efforts entrepris par l'Afrique.